

Communiqué de presse de la Plate-forme nationale des Sans-Papiers sur le refus de la motion de Elisabeth Baume-Schneider 20.3420 au Conseil des Etats

Pas de soutien pour les Sans-Papiers pendant la crise de Corona

La crise du COVID a durement touché de nombreuses personnes. La situation des sans-papiers est particulièrement précaire car ils n'ont pas d'accès garanti à l'aide publique. Aujourd'hui le Conseil des États a rejeté une motion demandant au gouvernement fédéral de fournir une aide qui garantirait leurs moyens de subsistance.

Le Conseil des Etats s'est prononcé contre le fait que les Sans-Papiers soient soutenus par la Confédération lors de la crise de Corona afin de garantir leurs besoins les plus élémentaires tels que le logement, la nourriture ou les soins de santé. Les sans-papiers n'ont pas accès aux mesures de remplacement de salaire ou à l'aide sociale et l'accès aux soins de santé est restreint. La motion de la conseillère aux Etats Elisabeth Baume-Schneider demande une aide financière directe ou un fonds d'aide géré par des organisations d'entraide pour couvrir certains des coûts les plus essentiels tels que l'assurance maladie, le loyer et la nourriture.

Une partie de la société est oubliée

Les personnes sans statut de séjour régulier font partie de la population active et de la société suisse et accomplissent un travail indispensable. Pendant la période du coronavirus, le Conseil fédéral a mis en place de nombreux programmes d'aide pour l'ensemble de la Suisse. Cela a permis une égalité de traitement dans toute la Suisse. Il est vrai que certains cantons ont mis en place des programmes d'aide qui tenaient également compte des Sans-Papiers mais ce n'était de loin pas du tout le cas dans tous les cantons et régions. Alors que les Sans-Papiers de Genève, Zurich ou Bâle pouvaient compter sur un soutien cantonal, les Sans-Papiers des autres cantons sont laissés seuls dans leur situation de vie précaire. "cette non-action au niveau de la Confédération laisse toute une série de personnes les plus précaires dans une situation de grande détresse", a déclaré la motionnaire Elisabeth Baume-Schneider. Cette motion avait été soutenu par la plate-forme nationale des sans-papiers et nous regrettons fortement la déresponsabilisation du Conseil des Etats par rapport à une part non-négligeable de nos concitoyens.

Pour rappel, si l'on ne garantit pas les moyens de subsistance de tous, on prend le risque du crime organisé, à l'exploitation des travailleurs et à toutes sortes d'abus. Avec toutes les conséquences négatives pour la société dans son ensemble.

Contact Plate-forme Sans-papiers

Ada Marra, Co-Présidente et conseillère nationale, 076 383 20 69, ada.marra@parl.ch

Céline Widmer, Co-Présidente et conseillère nationale, 078 600 03 91, celine.widmer@parl.ch

Contact motion

Elisabeth Baume-Schneider, Conseillère aux États JU, 079 504 20 47, elisabeth.baume-schneider@parl.ch

Mathias Zopfi, Conseiller aux États GL, 079 249 19 22, mathias.zopfi@parl.ch